**Obtenir son permis moto A2 : le déroulement**

1/ L’évaluation initiale obligatoire

**Votre formation en combien de temps et à quel prix ?**

Avant de débuter votre formation, vous devez obligatoirement passer une [évaluation initiale](https://www.ecf.asso.fr/Evaluation-initiale). Elle permettra de connaître votre niveau et de déterminer le nombre d’heures de conduite nécessaire à l’obtention de votre permis. Par conséquent, cela aura une répercussion sur le prix de ce dernier.

2/ L'ETM (Examen Théorique Moto)

**Nouveau :** depuis le 1er mars 2020, vous devez passer le "code moto" appelé ETM ou (Examen Théorique Moto) avant de passer l'examen pratique du permis moto (permis A1 ou A2).

|  |  |
| --- | --- |
|  | Les outils ECF**Des outils online** |
|  | - Un accès à la [Web formation](https://www.ecf.asso.fr/Les-formations/Code/Code) pour s'entrainer en ligne- Les révisions et les exercices sont synchronisés avec les cours |

Cette formation est nécessaire seulement si vous passez votre permis moto pour la première fois ou si vous avez obtenu un permis de conduire moto il y a plus de 5 ans. Si vous avez obtenu votre permis A1 il y a moins de 5 ans, la formation pratique suffit.

3/ La conduite

Suite à l’examen théorique, vous pouvez désormais passer à la formation pratique : la conduite. Pour cela, vous aurez :

Des cours de conduite collectifs ;

Un suivi personnalisé de votre progression ;

3 motos disponibles durant toute la formation ;

D’une durée minimum de 20 heures, la conduite se déroule sur piste (8 heures) et en circulation (12 heures), en liaison permanente avec votre formateur.